

Saison 1 : Épisode 23

Un enfant à tout prix

RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE

Au moment où Dr Moulaye s'apprête à révéler à M. Sangaré sa stérilité, ce dernier le remercie et lui annonce que sa femme est enfin enceinte. L'insémination artificielle effectuée par Korsa est un succès. Mais elle place le Dr Moulaye dans une situation très délicate. Il comprend que Korsa a violé le secret médical et lui demande de démissionner.

Emadé, qui fréquente de plus en plus la bibliothèque, se voit proposer de l'aide par le bibliothécaire et progresse dans l'apprentissage de la lecture. Elle parvient même à participer à un projet d'alphabétisation pour les enfants du quartier.

THÉMATIQUES PRINCIPALES

- Le secret médical et le droit à l'information
- La scolarisation

QUESTIONS GÉNÉRALES

- Comment avez-vous trouvé l'épisode ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui vous a moins plu ? Qu'est-ce qui vous a marqué ? Avez-vous des remarques sur des passages spécifiques de l'épisode ?

EXTRAIT 1

8'48 - 10'00

Dr Moulaye, qui voulait annoncer à M. Sangaré sa stérilité, reçoit une visite de ce dernier lui annonçant que sa femme est enceinte. Cette visite perturbe le Dr Moulaye, qui demande conseil à Yaye. Doit-il violer le secret médical et annoncer à Mme Sangaré la stérilité de son mari ou bien doit-il aller contre ses obligations professionnelles et taire à Mr Sangaré sa stérilité ?



Questions sur l'extrait

- A quel dilemme le Dr Moulaye fait-il face concernant la stérilité de M. Sangaré ? Pourquoi le Dr Moulaye ne peut-il pas révéler à Mme Sangaré la stérilité de son mari ? Pourquoi ne peut-il pas cacher les résultats des analyses à M. Sangaré ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ?
Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

Questions sur la thématique

- ▶ Qu'est-ce que le secret médical ? Pourquoi le secret médical existe-t-il ? Vous sentez-vous protégé·e·s par le secret médical ? Qu'est-ce que le droit à l'information du patient ? Tous les patient·e·s doivent-ils·elles bénéficier du secret médical et du droit à l'information ? Les parents doivent-ils·elles être prévenu·e·s si un·e mineur·e consulte un·e professionnel·le de santé ?

EXTRAIT 2

15'43 - 18'27

Lors d'une leçon de grammaire avec Boubacar, Emadé s'inquiète du sort et de l'avenir des enfants qui ne vont pas à l'école. Boubacar lui propose de participer à son projet d'alphabétisation des enfants du quartier. Malgré sa grossesse avancée, Emadé est très enthousiaste.



Questions sur l'extrait

- ▶ Quelle est la préoccupation d'Emadé pendant la séance de grammaire avec Boubacar ? Quelle est l'idée de Boubacar ? Que propose-t-il à Emadé ? Comment réagit Emadé ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ?
Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

Questions sur la thématique

- ▶ Est-il important d'aller à l'école ? Est-il important de savoir lire ? Pourquoi ? Pourquoi certains enfants ne vont pas à l'école ? Quelles peuvent être les conséquences de ne pas aller à l'école ? Pourquoi, en majorité, les filles quittent l'école avant les garçons ? Est-ce normal ?

INFORMATIONS CLÉS

Le secret médical

Quand la révélation de certaines informations risque de causer un préjudice au/à la patient·e, le/la médecin a l'obligation éthique de faire prévaloir l'intérêt supérieur du/de la patient·e et de respecter la confidentialité. C'est une obligation professionnelle pour les personnel·le·s soignants.

Les droits des adolescent·e·s en termes de santé sexuelle et reproductive¹

Tou·te·s les adolescent·e·s, quels qu'ils·elles soient, ont droit à l'intimité et la confidentialité de l'information sur les comportements sexuels, orientation sexuelle, statut VIH, utilisation de contraceptifs, historique d'infections sexuellement transmissibles, grossesse ou avortement des jeunes.

1 IPPF. Exprime-toi !: Le guide des jeunes sur « les Droits Sexuels : une déclaration de l'IFPP », London : 2011, p.20

